Le Prophète (sur lui la paix et le salut) pria sur la tombe d'un défunt après qu'il eut été mis en terre. Il proclama alors sur lui quatre fois la grandeur d'Allah (« At-Takbîr »).

Abdullah ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) pria sur la tombe d'un défunt après qu'il eut été mis en terre. Il proclama alors sur lui quatre fois la grandeur d'Allah (« At-Takbîr »).
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a été créé avec les meilleures vertus morales. Parmi celles-ci, il y a la miséricorde et la compassion par lesquelles il se caractérisait et a été décrit. Il demandait après ses Compagnons et cherchait à connaître leurs situations dès qu'il les perdait de vue. Notamment, lorsqu'il demanda après le défunt de la tombe [dont il est question dans ce hadith], ses Compagnons l'informèrent du décès de celui-ci. Il aima le fait qu'ils l'aient prévenu afin qu'il puisse prier sur lui car sa prière est un apaisement pour le mort et une lumière qui dissipe l'obscurité dans laquelle il se trouve. Il pria donc sur sa tombe comme lors de la prière sur un défunt présent. [Cependant] on ne doit pas comprendre de la prière du Prophète (sur lui la paix et le salut) « sur la tombe » qu'il monta au-dessus d'elle. Cela signifie plutôt qu'il se tint debout à côté d'elle et se dirigea en direction de la Qiblah afin d'accomplir la prière mortuaire.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5210